

PREFECTURE DE CHARENTE  
Bureau de l'Utilité Publique et des  
Procédures Environnementales  
7, 9 Rue de la Préfecture  
16000 ANGOULÊME

**Objet** : Demande de régularisation de la situation administrative des activités de tri, transit et regroupement de déchets, exploitées par l'Entreprise SABATIER sur son site de La Couronne (16).

Madame La Préfète ou M. Le Préfet

Je soussignée,

*Nom, prénom* : SABATIER Anne

*Agissant en tant que* : Gérante

*De l'* : ANNE SABATIER TRI RECYCLAGE VALORISATION

*Siège social* : 112 Route de Saint Michel  
16400 LA COURONNE

Ai l'honneur de solliciter une demande d'autorisation d'exploiter des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement au titre de la régularisation administrative de la situation de notre site de La Couronne.

Les activités sont actuellement réglementées par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du 18 juillet 2003.

La demande de régularisation est motivée par la modification substantielle du niveau des activités exercées à la suite du développement de l'activité de l'entreprise.

**Adresse d'implantation** :

ENTREPRISE SABATIER, 112 Route de Saint Michel – 16400 LA COURONNE.

**Parcelles cadastrales :**

Section AB, parcelles n° 150, 151, 155, 156, 157, 298, 300, 418, 450, 451, 453 et 454.

**Activité principale de l'Établissement :**

Prestations de service du déchet (collecte, tri, transit, regroupement) pour les collectivités locales, les particuliers et les entreprises industrielles, artisanales et commerciales.

Les activités exercées relèvent des dispositions du Code de l'Environnement, Livre V "Prévention des pollutions, des risques et des nuisances", Titre 1<sup>er</sup> "Installations classées pour la protection de l'environnement".

**Installations soumises à autorisation au titre de la législation sur les Installations Classées :**

- Rubrique n° 2716 - 1) : installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes.
- Rubrique n° 2791 - 1) : installation de traitement non dangereux.

**Activités placées sous le régime de la déclaration contrôlée :**

- Rubrique n° 2710 - 2.b) : installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial.
- Rubrique n° 2711 - 2) : installation de transit, regroupement, tri de déchets d'équipements électriques et électroniques.

**Activités placées sous le régime de la déclaration :**

- Rubrique n° 2713 - 2) : Installation de transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux.
- Rubrique n° 2714 - 2) : installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux (papiers/cartons, plastiques, caoutchouc...).
- Rubrique n° 1532 : Bois ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés et les produits ou déchets répondant à la définition de la biomasse et visés par la rubrique 2910-A, ne relevant pas de la rubrique 1531 (stockage de), à l'exception des établissements recevant du public

La demande d'autorisation d'exploiter des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement a été établie conformément aux articles R 512-2 à R 512-10 du Code de l'Environnement, vous en trouverez les différentes pièces jointes ci-après.

Restant à votre disposition pour toute question d'ordre technique ou administratif, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Fait à La Couronne, le 28/12/2020

Signature :

Entreprise SABATIER  
Récupération  
312, route de St Michel  
16400 LA COURONNE  
Tel : 05 45 67 11 72  
Fax : 05 45 67 26 58  
siret : 300 532 652 00033-NAF 3832Z